

A.G extraordinaire de la Fédération Marocaine des Médias

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-03-2008 23:53:41

La Fédération Marocaine des Médias (FMM) s'est réunie vendredi 7 mars en assemblée générale extraordinaire, au cours de laquelle Mohamed Hafid, Directeur de la publication «Al Hayat Al Jadida a été élu à l'unanimité Secrétaire général de la Fédération. De nombreux autres points ont figuré à l'ordre du jour de la réunion.

Réunie vendredi 7 mars 2008 en assemblée générale extraordinaire, la Fédération Marocaine des Médias (FMM) a délibéré autour d'un ordre du jour visant à parachever sa structuration. C'est ainsi que l'Assemblée a pris acte de l'adhésion de Ahmed Benkirane, éditeur du quotidien «Au fait», Mohamed Hafid, Directeur de la publication «Al Hayat Al Jadida», et Ali Amar Directeur de «Le Journal Hebdo».

Abordant les aspects organisationnels de la Fédération, les membres ont élu à l'unanimité Mohamed Hafid au poste de Secrétaire Général de la Fédération et chargé Ahmed Benkirane de la mission de médiateur. Il a été procédé également à la désignation des membres devant représenter la FMM au sein des commissions paritaires chargées de l'octroi du soutien public à la presse écrite.

L'assemblée a passé en revue la situation des Médias dans notre pays et examiné les difficultés auxquelles font face certains confrères devant la justice. Aussi, a-t-elle enregistré avec regret l'emprisonnement du journaliste Hormatollah de l'hebdomadaire «Al Watan Al An».

Cette nouvelle incarcération intervient au moment où les différents partenaires du paysage médiatique marocain prônent l'abrogation des peines privatives de liberté prévues par le code de la presse.

La Fédération réclame la libération de notre confrère Hormatollah et l'arrêt des poursuites contre les autres supports visant particulièrement leur affaiblissement matériel. C'est la conclusion qui s'impose au regard des sommes faramineuses réclamées par les plaignants à Rabat et à Béni Mellal contre le quotidien «Al Massae».

La Fédération, qui réitère son attachement à la déontologie professionnelle et au respect scrupuleux des lois en vigueur, déplore le recours à cette sévérité financière qui revient à une forme de démantèlement des entreprises de presse. Elle s'insurge enfin contre les poursuites judiciaires en dehors du code de la presse. Ce qui se traduit parfois par des jugements excessifs allant jusqu'à interdire au journaliste d'exercer sa profession.

La Fédération Marocaine des Médias souhaite ardemment que les plaignants veuillent bien arrêter les poursuites contre le quotidien «Al Massae». D'autant que ce dernier a fait montre de sa bonne volonté en présentant des excuses appuyées aux intéressés.

La FMM est consciente qu'un dépassement de ces situations de tension repose sur une attitude de

responsabilité réciproque. Cette perspective permet en outre, aux uns et aux autres, de s'attaquer aux vraies questions de la profession journalistique au Maroc.

Menara